



Monsieur LAHAYE,  
vivre et agir Président de l'Association VILTAÏS

à

Monsieur Christian MICHALAK  
Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier

N/R : IG/JL  
Objet : Service « Accueil de Jour ».

Moulins, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

Monsieur le Secrétaire Général,

Vos déclarations sur la situation des Service « Accueils de Jour » de l'Allier, rapportées dans l'édition de La Montagne du 1er juillet, m'ont étonné. **Nous n'avons jamais été reçus à la Préfecture sur cette question mais à deux reprises à la DDCSPP le 18 juin puis le 24 juin.** De ces deux réunions ressortait **la suppression pure et simple de tout financement d'Etat** pour nos structures avec la recommandation (sic...) de « recourir au bénévolat ». Je vous rappelle que nous parlons du budget de l'année en cours et, pour l'association que je préside, cela concerne à trois travailleurs sociaux employés par Viltais.

Vous relativisez, dans cette période de crise, le problème des Accueils de Jour en vous interrogeant : « *qui peut soutenir que c'est le problème le plus marquant dans le paysage départemental et régional ?* ». Il me semble pourtant que **notre République a une devise dont la réalité se mesure au traitement que réserve notre société aux plus démunis.** De plus, l'« Idéal Républicain » est basé sur **la laïcité** et il se gardait, jusqu'à présent, de laisser les plus démunis aux seuls bons soins de telle ou telle chapelle qu'elle soit religieuse ou politique.

Pour ma part, je pense que tout homme a droit à la dignité, et comme le disait Coluche « terminé le chacun pour soi, quand je pense à toi, je pense à moi », en effet diminuer le BOP 177 d'un million d'euros pour l'Auvergne c'est **contribuer à de l'insécurité pour demain.** Je pense aussi que chacun d'entre nous a au moins droit à un « **bouclier**

**Siège social • Résidence @nimavital ».**

Avenue du Professeur Etienne Sorrel  
03000 MOULINS  
Tél. 04 70 48 25 00 • Fax : 04 70 48 26 48  
E-m@il : viltais-anima@wanadoo.fr  
Site : www.viltais.net

Vous affirmez qu'il s'agit d'une simple réduction des crédits accordés, je vous rappelle que le nombre de personnes accueillies sur Moulins est le suivant :

- Nombre de passages durant l'année 2009	2 854
- Nombre de personnes différentes accueillies	429
- dont nombre de personnes de nationalité étrangère	44

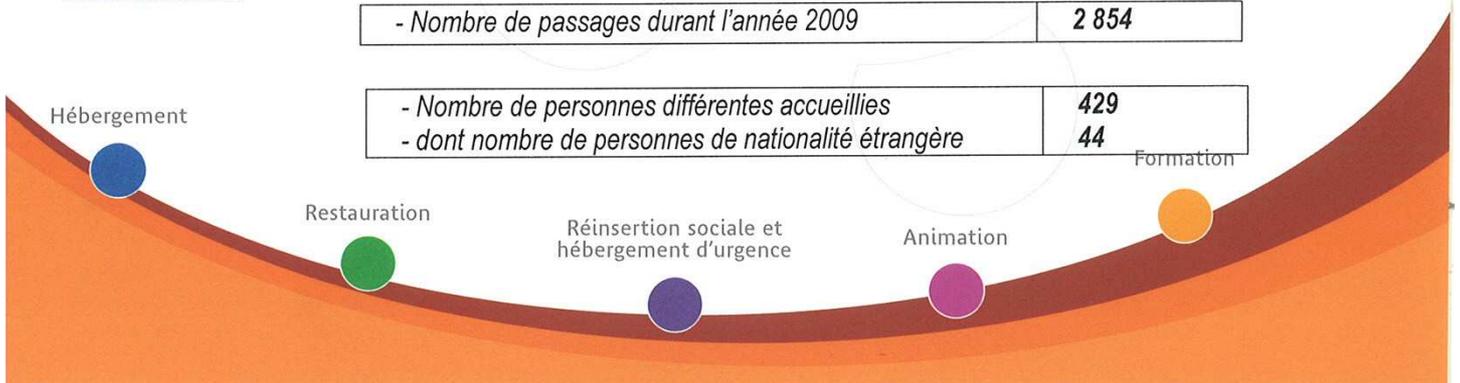
Formation

Hébergement

Restauration

Réinsertion sociale et  
hébergement d'urgence

Animation



Le nombre de jeunes, de personnes avec des addictions, des troubles psychiques augmentent. Vous connaissez aussi la spécificité moulinoise avec plus d'une **vingtaine de sortants de la Maison d'Arrêt** qui se sont rendus à l'accueil de jour. Je vous invite à venir visiter l'Accueil de Jour pour mesurer la réalité du travail des professionnels.

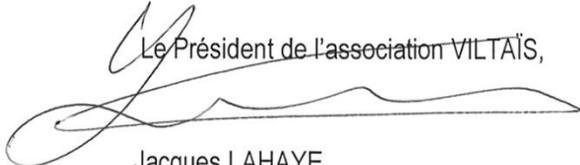
Notre association Viltais, avec l'aide des Préfets qui se sont succédés dans l'Allier et des services de l'Etat, a mené à bien la construction d'un nouveau CHRS, la fusion avec l'ABHRS, la diminution des coûts, a contractualisé par exemple avec le Conseil Général le versement des Prestations Sociales sur trois ans, nous avons donc largement entamé notre RGPP tout en conservant pour notre part notre proximité avec nos territoires et les réalités du terrain.

Alors, certes, si nous « n'allons pas vers une augmentation » des crédits pour les Accueils de Jour, nous sommes prêts à réfléchir avec nos interlocuteurs compétents et ouverts de la DDCSPP pour améliorer le service rendu. C'est le seul sens de notre action et de notre engagement, car le travail de bénévole existe déjà, pas pour suppléer des professionnels, mais pour permettre d'abaisser les coûts de structure.

J'espère que vous comprendrez notre situation où l'Etat nous demande de planifier nos dépenses et en même temps réduit à zéro ou de façon drastique nos crédits de l'année en cours. Il semblerait ainsi que la dotation soit ramenée à 73 000 € pour les trois structures du département cela conduirait aussi à la fermeture de l'Accueil de Jour de Moulins au 1er septembre.

Je ne pense pas être « apocalyptique » dans la description de la réalité de la vie des exclus, du ressentiment face à l'étalement des dépenses de certains et du fossé qui se creuse avec la vie quotidienne du plus grand nombre. J'espère que nos craintes ne sont pas justifiées et que vous disposez d'éléments dont je ne dispose pas.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous renouvelle, Monsieur le Secrétaire Général, mes sincères salutations.

  
Le Président de l'association VILTAÏS,

Jacques LAHAYE

**MOISSON DU CŒUR. 90 tonnes de textile récoltées.** Cent cinquante bénévoles de l'Association des paralysés de France ont récolté 90 tonnes de textile dans cent quatre-vingts communes des secteurs de Moulins, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Hauterive et Vichy. Les bénéficiaires de ces ventes seront exclusivement réservés à l'action de l'APF auprès des enfants et adultes handicapés. ■

**MANIFESTATION**



**ÉCOLE. 97 emplois vie scolaire non-reconduits.** Hier après-midi, ils étaient une vingtaine à manifester devant la préfecture pour protester contre la non-reconstruction de 97 EVS (emplois vie scolaire) dans le département. Ces « précaires de l'Education nationale » sont employés sous forme de contrat d'avenir ou de contrat d'aide à l'emploi. Leurs contrats, renouvelables chaque année pendant trois ans, étant arrivés à terme, « ce sont 97 personnes qui partent au chômage », s'indignait le syndicat FSU. Les emplois sont pérennisés mais destinés à d'autres personnes « forcément moins compétentes puisque sans expérience ». La FSU revendique la reconnaissance du métier d'EVS, avec la création de postes de titulaires. Les EVS sont chargés d'aider les équipes pédagogiques des écoles et collèges. ■

**Allier → Actualité**

**SOCIAL ■ Les accueils de jour de l'Allier n'ont pas reçu les crédits de l'Etat qui assurent leur fonctionnement**

**« A ce tarif-là, c'est la clef sous la porte »**

**Les accueils de jour de Moulins, Vichy et Montluçon craignent de finir à la rue, comme les SDF qu'ils sont chargés de recevoir.**

Antoine Delacou

Les accueils de jour de Moulins, Vichy et Montluçon sont dans l'expectative.

Pour le moment, l'État n'a pas versé la subvention respective qui pourvoit chaque année à leur fonctionnement, une somme comprise entre 100.000 et 122.000 € : « Notre ligne de crédit est donc aujourd'hui à zéro », confie Agnès Nicolas, la directrice de l'association l'Accueil, qui gère l'accueil de jour de Montluçon.

Jacques Lahaye, le président de l'association Viltais, qui porte l'accueil de jour de Moulins, annonce que, « à ce tarif-là, c'est bientôt la clé sous la porte » :

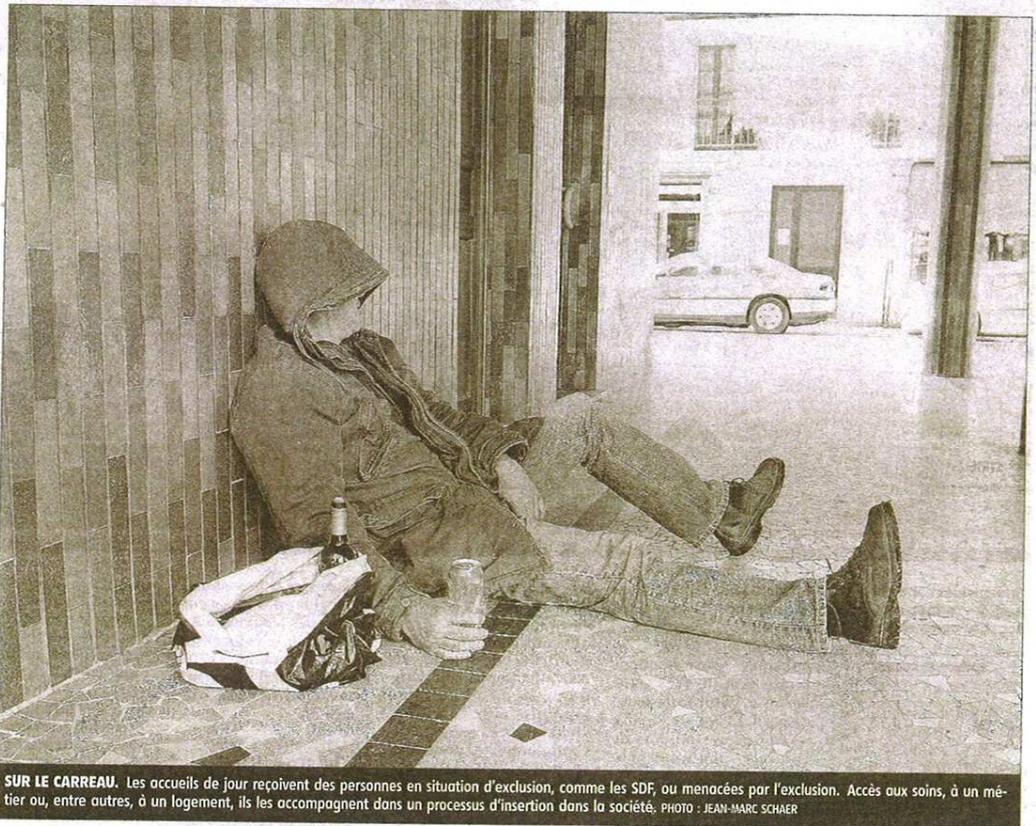
« La suppression ferme et définitive de l'aide de l'État nous conduirait inévitablement à la rupture de contrats de travail et à la fermeture du service à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain ».

**« Certainement des économies à faire »**

« Une vision apocalyptique » que réfute Christian Michalak, le secrétaire général de la préfecture : « La volonté du préfet, ce n'est pas de tout casser ». Une chose semble cependant acquise : les crédits attribués aux trois accueils de jour devraient être revus à la baisse (\*) : « Même si rien n'a encore été arbitré, on ne va pas dans le sens d'une augmentation, commente Christian Michalak. Les structures d'accueil devront s'adapter, en faisant avec ce qu'elles ont. À l'époque de la RGGP, elles aussi doivent en passer par là. Comme partout ailleurs, il y a certainement des économies d'échelle à faire ».

Reste à savoir lesquelles, s'interroge Catherine Bonnet, la directrice de l'association Alié, qui pilote l'accueil de jour de Vichy : « Nous utilisons 85 % des fonds de l'État pour rétribuer les salariés. Ça nous laisse donc peu de marge de manœuvre pour agir sur d'autres leviers ».

Alors, pour Agnès Nicolas, pas de doute : « C'est bien la masse salariale qui est visée par l'État. Car il sait pertinemment que



**SUR LE CARREAU.** Les accueils de jour reçoivent des personnes en situation d'exclusion, comme les SDF, ou menacées par l'exclusion. Accès aux soins, à un métier ou, entre autres, à un logement, ils les accompagnent dans un processus d'insertion dans la société. PHOTO : JEAN-MARC SCHAEER

c'est le seul moyen pour des structures comme les nôtres de jouer sur les coûts. On a le sentiment qu'il nous met le couteau sous la gorge ».

En tout cas, les trois accueils de jour n'envisagent pas de fusionner : « Incompatible avec la géographie de l'Allier qui comporte trois bassins de vie à peu près de même taille et aux besoins équivalents ! On voit mal comment on pourrait se passer d'un accueil de jour sur deux des trois agglomérations ».

Particulièrement dans une période de crise où les demandes en matière d'aide sociale ont « rarement été aussi importantes », affirme Jacques Lahaye :

« Les SDF accueillis sont en hausse, avec, parmi eux, de plus en plus de jeunes et de cas psychiatriques. Vouloir faire des économies sur le budget de l'ur-

gence sociale, c'est intolérable. Comment accepter que des citoyens, nos compatriotes, n'aient même plus cette main tendue, alors qu'ils connaissent la rue comme seule perspective ? »

Christian Michalak ne nie pas l'impact de la crise sur l'accueil d'urgence. Mais il le relativise dans l'Allier : « Nous ne sommes pas dans le Rhône. Franchement, qui peut soutenir que c'est le problème le plus marquant dans le paysage départemental ou régional ? »

Les responsables des trois accueils de jour ont été reçus en préfecture. Un arbitrage sur le montant des crédits devrait être rendu prochainement. A priori en juillet. ■

(\*) L'État pourrait aussi baisser l'enveloppe d'Aide à la gestion locative sociale (AGLS) accordée aux résidences sociales pour jeunes, du genre FJT.

**Lutter contre différentes formes d'exclusion**

Gérés chacun par une association, les accueils de jour de Moulins, Vichy et Montluçon reçoivent des SDF, mais pas seulement. Ils s'adressent ainsi à des publics menacés par différentes formes d'exclusion : gens du voyage, détenus libérables ainsi que toutes les personnes présentant les caractéristiques sociales suivantes : épaissement des mesures d'insertion, inadaptation au monde du travail, mauvaise image personnelle, perte de confiance en soi. L'accueil de jour se veut un lieu d'hospitalité où chacun peut faire entendre ses problèmes et être écouté et entendu par des travailleurs sociaux.

« Rendre la personne actrice de son insertion dans la société », tel est le rôle des professionnels exerçant à l'accueil de jour. Le travailleur social accompagne l'utilisateur dans les domaines suivants : accès aux soins et à la santé (CMU), orientation au service d'accueil et de santé publique, accès au maintien ou logement ; accès à la culture et aux loisirs ; accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi ; ouverture des droits (RMI, CNI, pensions etc) ; aide à l'écriture et à la lecture. Les accueils de jour reçoivent des femmes et des hommes de tous âges, vivant seul ou en couple, avec ou sans enfant. Cette population peut être salariée ou non, avec ou sans ressource, avec ou sans logement.